

Flash Infos – Rédigé le 8 avril 2026

**Déclarations des revenus de 2025 et d'impôt sur la fortune immobilière 2026**

Retrouvez le calendrier déclaratif en ligne le 8 avril 2026 sur <https://www.impots.gouv.fr/> :

La déclaration française des revenus *par internet* est obligatoire si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet et si vous êtes en mesure de faire votre déclaration en ligne. La déclaration en ligne des revenus de 2025 débute le 9 avril 2026. La date limite varie selon que vous effectuez votre déclaration sur formulaire papier ou en ligne.

Le service de **déclaration en ligne sera ouvert jusqu'aux dates limites suivantes** établies par département :

jeudi **21 mai** au plus tard (23h59) pour les départements n° 01 à 19 et les non-résidents ;

jeudi **28 mai** au plus tard (23h59) pour les départements n° 20 à 54 ;

jeudi **4 juin** au plus tard (23h59) pour les départements n° 55 à 974 et 976.

*La déclaration papier doit, quant à elle, être déposée au plus tard le mardi 19 mai 2026 à minuit, y compris pour les résidents français à l'étranger.*

La déclaration d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) 2026 doit être souscrite selon le même calendrier que la déclaration des revenus de 2025.

L'administration étant toujours susceptible d'apporter des compléments d'informations (ou d'éventuelles modifications) à ses indications initiales, il appartient à chacun de surveiller ces évolutions sur les différents sites internet de l'Etat (dont <https://www.impots.gouv.fr/>).

**Le Cabinet LAPORTE assiste ses clients pour la préparation de leurs déclarations de revenus et d'IFI. Contactez le Cabinet au 01 40 71 22 42.**